

Les suffragistes suisses à Lucerne

Autor(en): **Debrit-Vogel, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 664

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gitation (8), la médisance (7), etc. Nous remarquons que certains déficits qui paraissent inhérents à la nature féminine sont nettement condamnés: l'adoration de petits animaux favoris, la coquetterie exagérée, l'inexactitude (bravo!), la gourmandise qui entraîne au marché noir est, plus que jamais, un péché capital. On réprovoque aussi le goût exagéré du sport, de l'indépendance et le manque de dignité et de décence, ceci à l'adresse des jeunes filles modernes.

La femme émancipée n'est pas du tout du goût de nos correspondantes, on n'aime pas lui voir exercer des métiers qui, jusqu'à présent, ont été l'apanage du sexe fort; la femme doit s'occuper de son ménage, de ses enfants; de couture, ou de maladies, si elle n'a pas de famille; tout ce qui la sort de ces occupations est nuisible.

Mais alors, Mesdames, comment réaliser le programme que, d'autre part, vous avez tracé pour nous toutes, le devoir impérieux que vous avez défini avec chaleur: «reconstruire le monde et y introduire l'harmonie et la paix». La mère de famille, avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui, pourrait-elle exercer une telle influence? alors que tous les jours on lui enlève quelque-une de ses prérogatives? L'école éduque et instruit ses enfants, les services d'hygiène surveillent leur santé, l'hôpital les recueille quand ils sont malades, les hospices se chargent des vieillards et des infirmes, les cartes d'alimentation régissent la quantité et la qualité de la nourriture qu'elle prépare, la publicité guide son choix dans tous les achats de luxe et l'emploi des loisirs (divertissements, excursions, villégiatures), l'ensemblier dispose son intérieur; des bureaux financiers fixent la somme dont elle peut disposer chaque jour en réglant les salaires, les indemnités, les assurances de toutes sortes. Dans une existence aussi minutieusement dirigée par l'Etat ou les puissances d'argent, que restait-il à la mère, à la «reine» du foyer, comme on l'appelle, sans doute par antiphrase? Elle a du travail, certes, mais ses actes sont maintenus sous le contrôle des puissances supérieures, elle n'est plus libre, comme elle le fut jadis, qu'il qu'on en pense, à des époques patriarcales, lorsque chaque famille jouissait de son indépendance, et où quelques-unes d'entre elles détenaient un véritable pouvoir, dont la femme bénéficiait, et dont elle a souvent fait bénéficier la société.

Aujourd'hui, les femmes n'ont qu'un moyen de faire entendre leur voix dans l'organisation sociale qui exerce sa contrainte perpétuelle sur tous les individus: faire partie des innombrables Comités, Commissions et bureaux qui régissent notre vie en ses moindres détails. Or, pour être admis dans ces cercles choisis, il faut être expert en droit, en sciences, en médecine, en comptabilité, en histoire, en politique, en hygiène, en assistance sociale, etc., etc.

Et voilà pourquoi il faut partout des femmes expertes en ces diverses disciplines; or pour devenir expertes, il faut avoir conquis des grades universitaires qui attestent les études accomplies. Sans les femmes professionnelles des carrières libérales, il n'y aurait plus, de nos jours, que des hommes pour décider en haut lieu de la quantité de graisse ou de savon, qui sera attribuée à chaque ménage, pour juger de l'orientation qu'on donnera à l'éducation des enfants, de la nécessité d'octroyer aux gardes-malades un horaire supportable, pour établir les lois concernant les enfants mineurs ou les femmes employées dans l'industrie... on pourrait citer des exemples à l'infini.



Cliché Mouvement Féministe
Pearl BUCK

Après beaucoup de grands livres qui, dans des mesures différentes, répondent aux exigences que nous avons formulées: *Vent d'Est*, *Vent d'Ouest*, *Terre chinoise*, *La seconde épouse*, *Les Fils*, *La Mère*, *L'Ange combattant*, *L'Exilée*, *le Patriote*, dont la plupart ont été traduits en français, Mme Pearl Buck nous donne aujourd'hui son roman de guerre, bro-

Résumé de la conférence de M. Edmond Privat à l'Assemblée suffragiste de Lucerne

Il semble certain aujourd'hui qu'une nouvelle organisation mondiale, plus forte que la S. D. N., sera établie après cette guerre et que les Etats-Unis y participeront. Non seulement le gouvernement américain, mais les candidats de l'opposition pour l'élection présidentielle l'annoncent comme la volonté de leur peuple, sans distinction de parti.

La Conférence des Premiers Ministres des Dominions vient d'annoncer aussi sa décision à cet égard, et l'URSS et la Chine, à la conférence de Moscou, avaient également accepté la formule de M. Cordell Hull, ratifiée par le Sénat américain, d'un «organisme avec la force nécessaire pour empêcher les agressions».

Dans le cadre de cette organisation mondiale, il est possible qu'on établisse, en outre, une Union européenne, mais, sur ce point, il n'y a encore aucune décision prise, mais seule-

ment des suggestions, comme celle du Maréchal Smuts.

La Suisse a un intérêt vital à ce que la paix soit durable. Sa neutralité n'est pas pour elle une garantie absolue de sécurité. Seule la paix européenne peut la lui assurer. Son intérêt est donc que l'organisation internationale future soit efficace et impartiale, et que le régime de transition avec des hégémonies particulières dure le moins longtemps possible.

En outre la question de sa neutralité militaire sera beaucoup moins délicate si les forces prévues pour la future organisation dépendent directement de celle-ci, et non de souverainetés nationales particulières.

Il est plus facile à des Suisses de participer comme individus à des organismes comme la Cour de La Haye qu'à un Conseil d'ambassadeurs dont chacun engage la responsabilité de l'Etat qu'il représente. L'intérêt de la Suisse est donc de favoriser un Exécutif international central choisi par l'Assemblée des Etats, et non pas composé de puissances particulières.

L'expérience de la Confédération Suisse depuis 1848 par rapport aux anciennes Diètes est instructive à ce sujet.

Ne vous semble-t-il pas que voilà une raison, parmi beaucoup d'autres qui, à l'heure actuelle, justifient le droit qu'ont les femmes de faire des études supérieures et d'exercer des professions libérales? Ce droit apparaît même comme un devoir à plus d'une, et c'est pourquoi l'Association des Femmes Universitaires s'est donné pour tâche d'encourager et d'aider de son mieux les femmes qualifiées qui peuvent rendre à la société des services éminents et défendre les intérêts féminins et la famille partout où cela est nécessaire. Ainsi pensent-elles réaliser, dans la mesure du possible, le programme de réformes pacifiques, économiques et morales défini par ses réponses à notre enquête.

A. W.-G.

Des formations féminines dans l'armée française

Un décret du Comité français de la Libération nationale, daté du 11 janvier 1944, a décidé que chacune des armées de terre, de l'air et de mer comprendra, soit dans les formations du territoire, soit dans les unités en opérations, des formations féminines auxiliaires recrutées par engagements volontaires et, s'il y a lieu, par voie d'appel. Ces corps sont ouverts aux Françaises âgées de 18 à 45 ans et éventuellement aux ressortissantes des nations unies.

Sont exemptées du service militaire obligatoire féminin: les femmes élevant un enfant de moins de 16 ans et les femmes appartenant à une congrégation religieuse. Ce dernier privilège nous paraît étrange; pourquoi ne pas mobiliser aussi bien les sœurs de charité, quitte à les affecter aux hôpitaux? Les religieux hommes sont mobilisables en France, comme tout autre homme.

Sont exclues des formations militaires féminines auxiliaires les femmes se livrant à

la prostitution et les femmes ayant fait l'objet d'une condamnation privative de liberté d'au moins 15 jours inscrite au casier judiciaire. Pour les hommes, l'exclusion de l'armée n'était prononcée par la loi sur le recrutement de 1928 qu'à partir d'une peine de 2 ans d'emprisonnement, en général.

Ne pourront servir dans les unités en opérations que les appelées faisant acte de candidature pour ces unités et les engagées volontaires; c'est-à-dire que les femmes ne seront pas envoyées au front contre leur gré. Ce personnel féminin bénéficie du régime en vigueur pour le personnel militaire masculin, en ce qui concerne les allocations militaires, les soins médicaux et les pensions d'invalidité. Toutefois, les allocations militaires et les indemnités à caractère familial ne peuvent, être touchées à la fois du chef des deux conjoints.

Quelques jours plus tard, le 29 janvier 1944, un décret appliquant la mesure précédente a autorisé le Commissaire à la guerre et à l'air à appeler sous les drapeaux, par voie d'appel individuel, 6000 Françaises mobilisables, célibataires, veuves ou divorcées sans enfant, nées au cours des années 1908 à 1912 et vivant sur les territoires relevant du Comité de la Libération nationale. Ces femmes seront affectées pour 2/5 à l'armée de terre, 2/5 à l'armée de l'air, 1/5 à l'armée de mer.

T. F.

Office médical et social de consultations de mariage (Genève)

On nous prie d'annoncer que, dès le 2 juin, cet Office, créé par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et par «Pro Familia», et qui s'inspire d'institutions analogues à Lausanne et en Suisse allemande, est ouvert tous les vendredis dès 17 h. 30, à la Taconnerie, 3, au rez-de-chaussée. Ses services sont gratuits.

derie aux couleurs nouvelles et d'une extraordinaire richesse sur le thème d'un de ses anciens ouvrages: *Les Fils*. Publié en anglais sous le titre de *Dragon's seed*, c'est-à-dire «La semence du Dragon», ce roman porte en français le titre moins biblique, moins évocateur, mais peut-être plus conforme à nos goûts classiques, de *Fils de Dragon*.

* * *

Dans une province rurale, les paysans s'adonnent à des travaux que, de père en fils, ils ont effectués aux mêmes époques et de la même manière. Ils travaillent pour se nourrir. Le soin de leurs plantations et celui des enfants qu'ils mettent au monde font l'objet de toutes leurs préoccupations. La vie se continue apparemment inchangée de génération en génération, sur le vieux sol toujours consacré aux mêmes cultures, où s'élève la chaumière familiale et où naguère, en creusant très profond, un des anciens a trouvé un petit dragon en métal doré qui devait provenir d'aïeux reculés, peut-être plus artistes, plus beaux-arts, plus civilisés que ne le sont leurs descendants.

Si semblables que soient ces hommes, de légères différences les caractérisent et marquent les fils d'une même famille. On voit l'aîné content de se livrer aux travaux des champs et d'avoir une femme qui lui donne des enfants. Le second est plus inquiet. Surtout il est entraîné à toutes sortes de curiosités par sa jeune et charmante femme qui cache comme une tare le privilège qu'elle a de savoir lire et écrire. Tous deux s'intéressent au vague bruit qui atteignent le vil-

lage, échos d'une guerre terrible à laquelle le pays est en proie. Un troisième fils, pressé que un enfant, est violent, silencieux, fantasque, encore incomplètement formé par les traditions locales, au moment où l'ennemi pénétrant au cœur des terres, trouble la vie patriarcale du village et remue plus profond que le sol paysan la vieille terre de la patrie où dort la semence du Dragon.

Une de filles de la maison a épousé un homme de la ville; c'est un commerçant qui possède un magasin où il écoule des marchandises achetées à l'étranger. Pour cet homme, l'ennemi représente quelqu'un avec qui on trafique, quelqu'un avec qui l'on doit se montrer conciliant, quitte à jouer le jeu du plus fin.

L'atmosphère calme des campagnes et de la ville provinciale est bouleversée par l'apparition des bombardiers. La ville est conquise sans que rien soit changé à l'existence des paysans. Mais bientôt les émissaires de l'armée d'occupation se répandent dans le pays pour réquisitionner les denrées. Ils se livrent à des cruautés, violent les femmes, éveillent chez les terriens une haine sourde et une volonté de résistance cachée qui les amènent à toutes sortes de ruses. Des relations de plus en plus étroites se nouent entre ces agriculteurs paisibles et les agents de la résistance, réfugiés avec des brigands et des hors la loi au cœur des montagnes voisines, au delà desquelles, dans le pays encore libre, se préparent les armées de la revanche.

La ville de province est partagée entre les hommes de la résistance secrète, un groupe

Les 85 ans de Mrs. C. Chapman Catt

Fondatrice de notre Alliance Internationale pour le Suffrage, qu'elle a présidée pendant vingt-cinq ans, et l'une des personnalités, non seulement féminine, mais humaine, au vrai sens de ce mot, les plus en vue de la vie féministe, pacifiste, sociale et politique des Etats-Unis, Mrs. Chapman Catt a célébré à New-York dernièrement, en pleine vigueur de ses capacités intellectuelles et physiques, l'anniversaire de ses 85 ans révolus.

Un lunch d'honneur lui a été offert à cette occasion par plusieurs organisations féminines; parmi les oratrices qui y ont pris la parole se trouvait Mme Roosevelt.

Les suffragistes suisses à Lucerne

L'Assemblée générale des 20 et 21 mai a bien fait son devoir: elle a regardé en arrière et honoré nos pionnières; elle s'est occupée du présent, et elle a préparé l'avenir. Et tout cela dans un cadre charmant, dans une salle historique où l'on se sentait à l'aise, entouré de mille égards par la section de Lucerne et sa dévouée présidente, Mme Müller-Türcke.

Le passé

D'abord celui qui se rapporte à l'année écoulée: le rapport de la présidente, Mme Vischer-Alioth. Il mentionne des événements connus dans nos colonnes: le cours de week-end en collaboration avec des sociétés de jeunesse au Herzberg, nos efforts concernant les affaires fédérales: assurance-vieillesse, élections au Conseil National, révision éventuelle de la Constitution, nationalité de la femme mariée, timbres *Pro Juventute* et portraits de femmes suisses, etc. Une rubrique hélas! manque: celle des affaires internationales (sauf la mention de notre demande au Conseil Fédéral de déléguer une femme à la Conférence internationale du travail à Philadelphie). Cependant notre Comité n'est pas resté sans nouvelles du tout de nos amies internationales, et il est bon de rappeler, surtout aux jeunes qui sont venues à nous ces dernières années, que nous appartenons à un grand mouvement qui ne s'arrête, heureusement, pas à nos frontières. Les comptes de l'année, présentés par Mme Leuch, démontrent que nous sommes pauvres et que nous avons besoin de l'appui de toutes les sections et de tous les membres. La cotisation de 1 fr. par tête de membre est vraiment bien modeste quand on pense au but de notre Association!

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
méthode
programmés
individuels
gain de temps
École LEMANIA
LAUSANNE

de vulgaires profiteurs de guerre et les gens qui pensent que, dans la situation présente, une attitude politique de collaboration avec l'ennemi s'impose. Ces derniers ne se sentent pas moins honorés pour avoir su tirer parti de la situation. Ils se disent que, lorsque les temps normaux reviendront, ils seront tout aussi honorables que ceux qui soudainement, dans la mesure très limitée des moyens à leur disposition, organisent une résistance plus ou moins vaine.

Le conflit qui s'agit au cœur des hommes et atteint la patrie dans son intégrité n'est pas essentiellement chinois. Si les troupes d'occupation, dont il s'agit ici, n'étaient désignées sous le nom de «Nains des Mers du Levant», on pourrait croire que le drame se joue fort près de nous. Mais voici que se réveille le vieux sang du Dragon. La semence surgit des sillons antiques, et, chose étrange, retrouve sa vigueur, grâce à des impulsions venues du dehors.

Outragé par les traitements infâmes que lui ont fait subir les soldats ennemis, le fils adolescent rejoint les brigands des collines. En proie à une sorte d'exaltation, qui le ramène au culte de l'antique déesse Kwan-Yin, il rallie les gas de la montagne, dirige des incursions meurtrières, travaille, en marge des armées, à la destruction de l'occupant. Une certaine suite manque à son œuvre. Un ordre qui la rende véritablement efficace. Semblable à un chef célèbre de son pays, il oriente sa carrière, grâce à la rencontre qu'il fait d'une remarquable jeune Chinoise élevée hors de son pays, dans le lointain Occident. Cette

Et ce fut, le dimanche matin, une autre forme de passé, l'évocation d'une activité suffragiste bouillonnante, grimpaux cimes, volant droit au soleil... C'est ce que représentent les noms de M^{lle} Emma Porret, de M^{lle} Girard-Viellet et de la doctoresse Gourfein. M^{lle} Waldvogel, le Dr. Muret (dont le travail fut lu par M^{lle} Quinche) et M^{lle} Gourd se partagèrent la tâche de nous donner chacune un bref aperçu de la vie et de l'œuvre de ces trois pionnières. Trois jeunes musiciennes lucernoises accentuèrent par leur jeu émouvant le caractère solennel de cette manifestation.

Le présent

La tâche actuelle de l'Association, qui prit pas mal de temps aux déléguées, fut la révision des statuts. Les débats, d'ailleurs, constituèrent un excellent exercice parlementaire (bravo tout spécialement à la présidente!), mais en somme les modifications apportées furent minimes, car les changements importants proposés (la durée du mandat des membres du Comité par exemple) furent tous repoussés par l'Assemblée. La révision finale du nouveau texte des statuts fut votée à l'unanimité.

Deux membres dévoués quittent le Comité Central: M^{lle} Georgine Gerhardt (Bâle), qui y a siégé jadis, puis de nouveau après une interruption de plusieurs années, et M^{lle} Ida Weber (St-Gall), qui, non seulement établissait pour nous un lien avec la Suisse orientale, mais encore, poète suffragiste à son heure, était l'âme de ce qui subsiste du mouvement

suffragiste dans sa ville. Elles sont remplacées par deux jeunes et actives présidentes de Sections: M^{lle} Widmer-Theil (Bâle) et M^{lle} Lienhart (Zurich).

Nous parlons du présent: est-ce que le Secrétariat féminin suisse, est-ce que la proposition bâloise de changer le nom de notre Association, n'appartiennent pas davantage à

L'avenir ?

Il nous semble que oui, rien qu'à entendre M^{me} Schaer-Robert, secrétaire des Sections I et II du Secrétariat, se présenter elle-même devant notre public, et développer avec clarté et simplicité les projets et le programme de cette nouvelle organisation des femmes suisses, qui va vraiment travailler de façon concrète pour l'avenir. L'Assemblée fut unanime à se féliciter de ce que fut enfin réalisée la création de ce Secrétariat, et M^{me} Schaer peut être certaine de trouver parmi les suffragistes suisses d'actives collaboratrices.

Quant à un changement de nom de notre Association, nos pionnières se rebiffent! mais... il y a un mais, la voix de la campagne qu'il ne faut pas négliger, et que le terme d'« Association pour la collaboration de la femme à la vie publique » effraierait moins que celui d'« Association pour le Suffrage ». Evidemment il faudrait trouver une expression équivalente au terme anglais d'*Equal Citizenship*, qui exprime si bien ce que nous pensons; mais nous croyons que nous ferions bien d'écouter la voix de celles qui veulent, sans cacher le moins du monde notre dra-

peau, faire comprendre l'élargissement de notre programme. Cette voix est celle de l'avenir.

La jeunesse aussi, c'est l'avenir, et c'est pourquoi le cours de week-end organisé par notre Association en 1944 s'efforcera à nouveau d'attirer des Sociétés de jeunesse. Il se tiendra dans un de ces lieux consacrés de retraite spirituelle des jeunes, à Vauxmarcus, et sera dirigé par M^{lle} Alice Krieg (La Neuveville).

L'avenir de notre pays et les femmes

Dans son magistral exposé, digne d'un homme d'Etat, M^{me} Thalman-Antenen (Berne) Dr. en droit et avocate, a parlé de la *Situation sociale et politique de la Suisse et du rôle des femmes*. Comme Etat démocratique, nous avons une mission spéciale à accomplir, mais pour laquelle nous ne réussissons que par l'action des forces vives, nécessaires à la reconstruction du monde: le christianisme, le sens de la communauté, la volonté de la justice intégrale. Les femmes suisses ont la double tâche, d'abord de développer leur personnalité, puis de la mettre au service de cette orientation sociale et politique; mais leur apport à la vie publique et communautaire ne sera efficace que si elles possèdent les capacités juridiques reconnues à tout citoyen d'un Etat démocratique — en d'autres termes, que si elles ont le droit de vote et d'éligibilité aux corps constitués de la nation. Quel dommage que précisément les membres de ces corps constitués, conseillers municipaux, cantonaux, nationaux, n'aient pas entendu cette conférence! car il n'est pas un magistrat prenant sa tâche au sérieux qui puisse contredire la profonde vérité de ces affirmations.

L'avenir du monde, enfin

est la préoccupation de nombre d'hommes et de femmes, et il fut à la fois intéressant et émouvant d'entendre M. Edmond Privat nous entretenir de *La Suisse et des projets d'organisation internationale*. On trouvera, ci-dessus, le résumé des idées généreuses exposées dans cette conférence: puissent-elles se propager un peu partout!

Le repas en commun, à l'hôtel du Sauvage, clôtura de façon fort agréable ces journées si vivantes. Mais malgré tout le charme de ces réunions, nous souhaiâmes, en bonne suffragiste, qu'elles reviennent le moins souvent possible, car la preuve serait ainsi faite que leur but essentiel, le suffrage féminin, serait enfin atteint!

A. DEBRIT-VOGEL.

Le service social de justice de Lausanne

Au cours de l'année 1943, le Service social de Justice a cherché à intensifier encore l'effort entrepris pour obtenir le versement plus régulier et plus consciencieux des pensions alimentaires. Le montant total de celles qui sont parvenues à son compte de chèques postaux s'élève à près de Fr. 10.000.— en 1943.

Avec beaucoup de ceux qui s'occupent de l'enfance abandonnée, le S. S. J. note combien il est rare qu'un homme se sente vraiment responsable de ses enfants une fois le divorce prononcé, ou qu'il s'inquiète encore d'un enfant illégitime, trouvant tout naturel d'en laisser la

charge entière à la mère. Il y a, à l'heure actuelle, un affaiblissement certain du sens des responsabilités et de l'honneur. Que dire, par exemple de cet homme qui, divorcé au printemps, épouse à l'automne une femme pourvue elle-même d'un fils illégitime et qui attend un enfant? Le père du petit illégitime paye, fort irrégulièrement du reste, une pension pour un premier enfant qu'il a eu d'une autre femme et vit avec une troisième!... Dans une même famille, trois couples cumulent 10 enfants dont pas un n'est dans une situation normale. Deux sont illégitimes, trois adultérins, et cinq enfants de divorcés!

Le S. S. J. s'occupe également des femmes en instance de divorce et cherche à aider ceux qui sont en détresse parce que leur foyer s'écroule. Son assistante sociale, M^{me} Madeleine Pidoux, accompagne au Tribunal les femmes qui ont dénoncé leur ex-mari ou le père d'un enfant illégitime pour « violation d'une obligation d'entretien ». Le S. S. J. s'est intéressé aussi à plusieurs cas d'adoptions et de recherches en paternité ainsi qu'au recouvrement de dettes diverses après arrangements avec les créanciers. Une de ses préoccupations reste celle des possibilités de travail et de réadaptation des femmes, qui se trouvent soudain obligées de gagner leur vie et celle de leurs enfants par suite d'un divorce ou de la mort du chef de famille.

Le Service social continue à assumer la lourde tâche d'assurer l'existence matérielle du Service social de justice. Il est reconnaissant à tous ceux qui voudront bien envoyer leurs dons au compte de chèques postaux N° II. 3812.

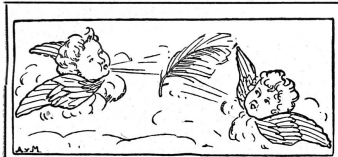
E. X.

Les "noces d'argent" de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève

Un bel anniversaire, une belle fête, qui s'est déroulée d'abord dans le décor ravissant du parc de l'Ecole: arbres vénérables, fraîcheur encore printanière de la verdure, et, sur les marches de la véranda, des fleurs, une grande gerbe surtout, chef-d'œuvre de composition et de couleurs.

Parmi les nombreuses tables bien garnies où s'entretenaient amis de l'Ecole et invités, professeurs, élèves anciennes et actuelles, circulent de gracieuses jeunes filles en costumes de divers cantons. Crainte d'en oublier, ne citons pas les personnalités présentes, à l'exception des directrices des écoles sœurs de Zurich et de Lucerne. Une brève allocution de M. Aubert, qui remplace le président, Dr. Revillod, absent, puis un chant plein d'allant — musique de Conrad Beck, frère de la directrice, paroles de Pernette Chaponnière, — passe en revue, chanté par la chorale de l'Ecole, l'activité des diverses sections, et chaque couplet s'achève par le même refrain animateur. Après quoi on se dirige vers l'Institut Jaques-Dalroze où avait lieu la séance officielle.

En nombreux public, salle comble, des fleurs encore. M. Aubert qui préside excuse les absents, remercie les présents et, parlant de l'Ecole, relève un trait qui frappe: la progression continue, l'augmentation croissante du nombre des élèves, l'élargissement des cadres. Il termine par des remerciements à la directrice, M^{me} Wagner, et à ses collaboratrices. La chorale répète ensuite son chant de circonstance et M^{me} Wagner prend la parole. L'Ecole, dit-elle, est née à une époque qui ressemble étrangement à la nôtre. On a compris alors que le dévouement seul, que les œuvres se suffisaient pas; les Ecoles sociales ont été créées. Elles seront de plus en plus nécessai-



DE-CI, DE-LA

Soirées musicales.

Le titre du programme élaboré pour le concert donné le 23 mai, par M^{me} Chérédjian-Charrey et ses élèves, avec les concours de François Capoulade et de Z. Chérédjian, au bénéfice du Foyer arménien, suffirait par lui-même à démontrer qu'une fois de plus M^{me} Chérédjian a réussi à organiser, au profit d'une œuvre qui lui tient à cœur, une belle manifestation musicale. Et à tous les points de vue ce fut un grand succès: choix varié des productions, exécution brillante, public qui s'écrasait et dont une partie importante contribua à grossir le bénéfice de la soirée en allant ensuite prendre le thé.

Des tonnerres d'applaudissements prouvèrent tout particulièrement à François Capoulade et à Z. Chérédjian l'enthousiasme de leurs auditeurs. Rappelés à maintes reprises sur l'estrade, ils voutèrent bien donner encore quelques morceaux hors programme.

N'oublions pas de dire que chanteur et violoniste eurent d'excellents accompagnateurs en M^{me} Chérédjian et M. Guy Decormis, et que le chœur arménien, composé de jeunes gens et de jeunes filles, fut chaleureusement applaudi.

Dans ses nouveaux salons, rue de Hollande, 12, inaugurés il y a quelques mois et d'un goût parfait, aussi avenants que possible, le Lyceum Club de Genève a organisé le 1er juin un concert de piano où ses membres et les amateurs de bonne musique ont pu entendre M^{lle} Pina Pozzi, de Lugano, interpréter des œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Ravel, Liszt.

M^{lle} Pozzi, lauréate du concours national de musique de Genève 1943 et soliste du Studio Monte-Ceneri, n'était donc pas une inconnue dans cette ville. L'auditoire du Lyceum a suivi avec un vif intérêt l'exécution du beau programme. Cette jeune artiste de talent possède une technique très brillante. Nous l'avons aimée tout particulièrement dans son interprétation de Ravel, en en appréciant les jolies sonorités. De chaleureux applaudissements ne lui ont pas manqué. Elle va certainement en recueillir d'autres à La Chaux-de-Fonds avant de se produire, comme nous n'en doutons pas, avec le même succès, devant le grand public.

M. L. P.

La mort d'une „sonneuse“

Le croirait-on? ce métier, qui ne doit paraître guère féminin aux yeux de tant de gens! de tirer les cloches d'une cathédrale! était pourtant jadis exercé par deux femmes à Lausanne, M^{lles} Bovard, qui avaient succédé à leur père, « sonneur » de profession, comme aussi dans la tâche de piloter les visiteurs dans la tour. La mort récente de l'une des deux sœurs, M^{lle} Juliette Bovard, a attiré l'attention sur le temps où il fallait manier la grosse cloche qui dit les heures et appelle au repas de midi: il va de soi qu'avec la sonnerie électrique actuelle, tout a changé, mais personne, pourtant, n'avait eu l'idée de réclamer « place aux hommes »!

femme ardente, au courant des méthodes de travail occidentales, éprouve un attrait invincible pour l'homme qui, en proie à un obscur instinct, incarne les aspirations d'indépendance et d'autonomie que, peu à peu, la race, paysanne laissa sombrer dans la routine des usages quotidiens. Dans le mystère de cette rencontre se prépare la libération du peuple. La semence du Dragon lève des couches profondes du sol. Sous le double stimulant de l'oppression et d'une culture renouvelée, elle regagne son antique fécondité.

Ce récit symbolique est rendu attachant par le soin que prend l'auteur de tracer chaque caractère particulier, de détacher chaque physionomie personnelle, de marquer les oppositions pittoresques des générations et le jeu des influences contradictoires. Ces influences ont été déjà caractérisées d'une manière admirable par le roman qui fit la célébrité de Pearl Buck: *Vent d'Est, vent d'Ouest*. Disons enfin que l'action même du roman est passionnante, à la fois simple et romanesque: quoique peut-être, vers la fin, au moment où s'introduit la jeune Chinoise venue de l'étranger, d'un romanesque par trop extraordinaire. Une mise en scène légèrement artificielle, où s'affrontent les grottes mystérieuses du maquis chinois et les diverses interventions du génie américain, sous forme de maîtresses d'école missionnaires et d'aviateurs qui parcourent le ciel comme une route internationale libre d'obstacles, rend le dénouement invraisemblable et rompt trop ouvertement

avec le caractère simple, parfois presque biblique, qui caractérise l'ensemble du roman. Ce détail de composition un peu gênant n'enlève rien à la portée d'un livre admirable par les renseignements qu'il donne et l'intuition qu'il anime.

Parmi les nombreuses traductions de romans étrangers publiés chez nous ces dernières années, *Fils de Dragon* est l'une des meilleures. A part certains néologismes déplaisants, comme par exemple le verbe « s'activer », le style en est coulant et agréable. On regrette seulement que la présentation matérielle des Editions Jeheber ne soit pas un peu plus soignée. Un papier et un brochage, suffisant pour des romans sans grande portée, déparent un bel ouvrage comme ce roman de Pearl Buck. On donnerait volontiers quelques francs de plus pour posséder ce livre sous une forme digne de lui.

Marianne GAGNEBIN.

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel: Fr. 4.50 suisses. On s'abonne auprès du Conseil International des Femmes, 37, rue des Pâquis, Genève.

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

Henri Geneva
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

STÉ COOPÉRATIVE
ET
RISTORNE
ORIENTATION DE LA VIE
COOPÉRATIVE - BOULANGERIE

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

N'oubliez pas que vous trouvez
chez **Hirt** les plus belles fleurs
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Vous trouverez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

BAECHLER
tient tout prêt tout!

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS